L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 13 DECEMBRE 1848.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE,
No. 63, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 13 DECEMBRE.

On trouvera désormais, au rez-de-chaussée du No. 63, rue de Chartres, où se trouve notre bureau de comptabilité, des listes exactes et complètes des ventes publiques faites avec le nom des consignataires, et toutes les autres nouvelles intéressantes et de nature à intéresser le public. Ces listes seront affichées à mesure qu'elles nous parviendront.

CONCERT — Le concert au bénéfice d'une compagnie de pompiers de la 3ème municipalité, que la pluie et la boue ont forcé d'ajourner plusieurs fois, aura définitivement lieu ce soir, quelque soit l'état du temps. Cette belle charmante réunira une foule nombreuse à la salle St. Louis. Des artistes et des amateurs en renom se feront entendre. Le programme que nous verra dans une autre partie de nos colonnes est d'une richesse attrayante. A ce soir.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES.

Nous empruntons les détails suivans aux dépêches télégraphiques que renferment le *Picayune* d'hier soir.

ESPAGNE.—Les nouvelles apportées par le *Britannia* ne font aucune mention des bruits alarmants qui avaient circulé au sujet de la mission de Mr. de Rocafold. Ceux-ci ne songent point le moins du monde à suspendre leurs affaires.

Le *Courrier de France* publie une lettre par laquelle il en même temps une suite de circulaires. Il y déclare que de l'avis unanime des ecclésiastiques de son diocèse, le général Cavaignac est, de tous les candidats à la présidence, celui qui offre le plus de garanties à ceux qui ont un pays. Il engage vivement le clergé à prendre part à l'élection.

La conversion française a été proclamée, mais elle a eu que deux célébrer l'inauguration du nouvel ordre qu'elle peut avoir lieu à cause du mauvais temps.

Il est généralement admis à Paris que la défaite du prince Louis Napoléon serait le signal d'une nouvelle insurrection.

Le choléra commence à étendre ses ravages parmi les classes élevées d'Angleterre, mais il cède facilement à la médication.

Il est que trop vrai que de sanglants représailles ont eu lieu exercées à Vienne par ordre de l'empereur Ferdinand.

La Diète prussienne a été dissoute par la force armée. Les troupes du roi ont fait irruption dans la salle des séances et en ont chassé les représentans.—Aux dernières dates le peuple s'apprêtait à tirer vengeance de cette violente atteinte de la gouvernement.

LEGISLATURE.

Avant-hier, la proposition de retrancher le poste de la première section du bill des écoles, a été mise aux voix à la Chambre des Représentans républicains. Le bill a subi alors une 2ème lecture. La séance d'hier n'offre pas grand intérêt.

SENAT — Le Sénat adopte une résolution tendant à ajourner définitivement des deux Chambres le 20 courant.

M. Mac présente un bill accordant $100 par mois à chaque chef de l'Etat pour services rendus en manière ennuyeuse. Le bill passe avec un mouvement.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.—Le bill allouant $50,000 à l'entretien des écoles publiques dans l'Etat, est rejeté.

La Chambre adopte plusieurs bills votés par le Sénat pour venir en aide aux vétérans de 1812—1815.

M. Bonne, au nom du comité auquel avait été renvoyé le amendant la charte de la ville de la Nouvelle-Orléans, rapporte un acte créant la place de receveur, et réduit la place de voyer de la Municipalité et confère par le peuple.

Le rapport sur la loi des successions est [illegible] à la loi.

Le rétablissement des écoles publiques dans [illegible] est en discussion et voté à une majorité de 60 voix contre 33.

NOUVELLES A NEW-YORK.

Le choléra a New-York, mais il fait de nouveaux ravages parmi les passagers du paquebot de New-York, qui est en quarantaine. Sept autres malades ont succombé. Il y a en tout 21 cas, dont six sont des [illegible].

VIRGINIE.

MESSAGE DU GOUVERNEUR SMITH.

La Convention générale de la Virginie n'est pas encore définitivement à l'ordre du jour. Tous les amis officiels du Sénat ont été réélus. A la Chambre M. Hopkins, démocrate, a été nommé speaker.

Le message du gouverneur Smith est un document d'une longueur démesurée. Son Excellence y traite brièvement en manière : il fait un tableau de la détresse de rigueur et des lieux communs de circonstance. Il débute par la question de finances, la plus importante dans tous les pays du monde. Le 1er octobre 1848, il restait au trésor $104,251 37, somme insuffisante pour défrayer les dépenses courantes jusqu'à la session de l'Assemblée Générale qui est dernière session. Ces dépenses excèdent de $20,000 la somme dont on peut disposer actuellement. Le gouverneur, après avoir constaté ce déficit, propose d'y remédier en vendant les actions de banque qui possède l'Etat et en ordonnant la suspension de certains travaux publics.

La question des chemins de fer est longuement discutée dans le message ainsi que celles des améliorations intérieures en général. Le gouverneur recommande à la législature d'adopter pour les voies ferrées qui relient le Roanoke et le Potomac. Il recommande aussi aux chambres de passer une loi portant que les jugements de la Cour Suprême devront être rendus à l'unanimité par les cinq qui composent le tribunal. Le système des cours de circuit aurait également besoin d'être modifié. Un autre abus qu'il est bon de faire disparaître c'est le privilège qu'ont les juges de comté de nommer eux-mêmes leurs successeurs. Il y a encore la loi sur les cautionnements qui est on ne peut plus vicieuse et dont l'application n'est pas égale pour tous.

La Virginie possède des propriétés foncières qu'on sont d'aucune utilité au Sénat : qu'on les vende.

Le pénitencier de l'Etat n'est pas dans une situation prospère. Les paiements versés au trésor par l'agent ont été pauvres dans le capital principal. Le pénitencier est un fardeau onéreux pour le public, il serait plus avantageux d'affermer cette institution. Les détenus de la prison d'Etat sont presque tous des hommes de couleur libres, cette classe de la population est extrêmement vicieuse ; il est vrai qu'elle lutte contre des obstacles qu'elle ne rencontrerait pas ailleurs. Qu'on en outrage donc l'émigration de cette population.

La Virginie, en vertu d'une loi de l'Etat, doit payer au maître d'un esclave qui est mis à mort ou qui est déporté le prix de ce dernier. Le gouverneur croit qu'il vaudrait mieux, pour éviter cette lourde charge, forcer le maître de vendre l'esclave qui se sera rendu coupable d'un crime capital, et exiger de l'acheteur la transportation immédiate du dit esclave hors de l'Etat.

Il y a des lois contre l'usure. Elles sont inutiles ; autant vaut qu'on les abroge. Sur ce chapitre, le gouverneur Smith raisonne en homme d'affaires, il distingue entre les choses possibles et les choses impossibles. L'usure est une de ces plaies sociales que les législateurs, malgré tous leurs efforts et leur bonne volonté, ne parviendront jamais à extirper.

L'Université de la Virginie continue à prospérer.

Le gouverneur aborde un point très délicat. Le traitement alloué au premier magistrat de l'Etat est beaucoup trop faible, dit-il, mais comme il ne voudrait pas qu'on lui supposât des vues intéressées, il conseille à la législature de ne s'occuper de cette question qu'après les prochaines élections gubernatoriales.

Le message dit un mot du proviso Wilmot. Si cette clause vient à être votée, dit le gouverneur Smith, c'en est fait de l'Union. Nous n'aimons pas beaucoup que l'on parle sans cesse de dissoudre l'Union. Il est dangereux d'habituer le peuple à cette pensée-là.

STEAMERS.—Le nouveau steamer anglais *Canada* n'était pas arrivé à New-York le 11 courant.

Le vapeur *Crescent City* est parti le 5 pour la Nouvelle-Orléans.

LEGISLATURE DE L'OHIO.—Rambaff, whig *free soiler*, a été élu président du Sénat après 160 scrutins de balloage. La Chambre des Représentans n'est pas encore organisée.

CONGRES.

SENAT—*5 Décembre.*—On donne lecture du message du président et on ordonne l'impression de ce document.

CHAMBRE DES REPRESENTANS—M. McLelland annonce qu'il présentera plusieurs bills pour l'amélioration de [illegible] le l'Ouest.

M. Gaggin annonce qu'il présentera un bill pour réduire les [illegible] sur les lettres et les journaux, &c, &c.

M. Grevey annonce qu'il présentera un bill pour prévenir la spéculation sur les terres publiques, &c.

On reçoit le message du président et lecture en est faite : On en ordonne l'impression à 15,000 exemplaires.

ELECTION DE MOBILE.—Il paraît que M McAlpin, le concurrent de M. C. C. Langdon qui a été élu dernièrement maire de Mobile, se propose de contester l'élection de ce dernier. La petite majorité obtenue par M. Langdon disparaîtrait, dit M. McAlpin, si on retranchait les votes illégaux qui ont été donnés. Nous verrons comment cela se terminera. Nous aimons à croire que l'opposition de M. McAlpin est nullement fondée.

ADHESIONS DISTINGUÉES.—On assure que le juge Taney a voté pour le général Taylor. Il a donné M. Cass lorsque ce dernier est fait-même faisant ensemble partie du cabinet du général Jackson. On assure également que M. Charles M. Ingersoll, ancien membre du parti de l'administration, a accordé son suffrage au vieux Zach.

ETENDUE DU TERRITOIRE DE L'OREGON.—Le territoire de l'Oregon a 800 milles d'étendue du côté de l'Est où il est borné par les Montagnes Rocheuses. Il a 700 milles d'étendue sur les bords de l'Océan Pacifique. La frontière septentrionale a 250 milles de longueur. La superficie territoriale de l'Oregon est de 36,000 milles carrés. On peut y former sept Etats aussi grands que New-York ou quarante Etats de la grandeur du Massachusetts. Quelques-unes des îles d'archipel sur la côte sont très grandes et peuvent à elles seules former un Etat. Elles sont situées au Nord du 48e degré de latitude. La superficie de l'île de Vancouver, qui a 280 milles de largeur, est de 12,000 milles carrés. L'île de la Reine Charlotte ou plutôt l'île Washington a 150 m lies de longueur, 30 milles de largeur, et 4,000 milles carrés de superficie. Ces deux îles, bien qu'elles soient situées entre le 40e et le 50e degré, possèdent un sol fertile et propre à l'agriculture. La pêche est extrêmement abondante dans le voisinage des côtes. Plusieurs mines de charbon ont déjà été découvertes dans l'Oregon.

BOURRASQUE A BUFFALO.—Nous avons déjà dit qu'un violent orage avait éclaté, il y a quelques jours, sur la ville de Buffalo. Les journaux de la localité et ceux de New-York renferment de douloureux détails sur les suites de la bourrasque. Le vent soufflait du sud-ouest, et avec une violence telle que les eaux du lac, qui étaient alors très basses, se sont élevées démesurément et ont envahi la partie inférieure de la ville. Les terres basses ont été complètement inondées, et quelques pauvres familles irlandaises qui y avaient leurs habitations ont été forcées de se réfugier à Buffalo. Il n'y a eu heureusement aucune victime.—Plusieurs maisons ont été à moitié détruites par le vent.—Des navires et des bateaux à vapeur mouillés dans le port ont reçu des avaries plus ou moins considérables. On craint que plusieurs bâtimens ne se soient perdus corps et biens.

PORT-AU-PRINCE.—La goélette *Cassander* est arrivée il y a quelques jours à New-York, venant de Port-au-Prince d'où elle était partie le 15 novembre. La tranquillité régnait dans l'île. Il n'est plus question, du moins pour le moment, de l'expédition projetée contre la partie espagnole d'Haïti.

Chronique Locale.

ASSAUT ET BATTERIE.—Lemira B. Hyams, qui s'intitule femme légitime de David B. Hyams et qui, de plus déclare avoir fait une demande de divorce à la 1re Cour de District, a comparu hier devant le recorder Génois, et se plaint que son mari l'a grillée dans la rue Bourbon et l'a cruellement battue. Il paraît qu'en se livrant à cet acte de tyrannie conjugale, l'époux a forfait à un cautionnement qui garantissait qu'il n'emploierait pas des arguments de ce genre vis-à-vis de la plaignante. Un warrant a été lancé pour faire arrêter le délinquant.

RECEL.—John Cardy, accusé le 16 novembre dernier par le commis du steamer *Buena Vista*, d'avoir recelé trois tierces de bœuf, qui avaient été volées sur la Levée, a comparu hier devant le recorder Génois. La preuve ayant été faite, que les dites marchandises avaient été trouvées dans la épicerie de l'accusé, située encoignure Bourbon et Conti, il a été envoyé devant la 1re Cour de District.

VOL.—M. Alexandre, commis chez M. J. Polony, a fait hier un affidavit devant le recorder Genois dans lequel il accuse un individu nommé B. Simons d'avoir volé dans sa chambre un portefeuille contenant $13 80 cents ; cette affaire devant être examinée plus tard. L'accusé a été admis à fournir caution.

VOL.—Un individu nommé James Smith, a été arrêté lundi soir dans la Seconde Municipalité sur l'accusation d'avoir volé une chemise de flanelle de calegon, appartenant à M. [illegible]. Le recorder Baldwin a envoyé l'accusé devant la 1re Cour de District.

1re COUR DE DISTRICT.—Les affaires jugées hier par cette Cour sont de très peu d'intérêt.

Enquête.—Le coroner a tenu hier une enquête sur le corps d'un Allemand nommé Hans Parker, ramassé vers pendant la nuit de lundi et conduit à la police de la rue Bourbon où il est mort la même nuit. On l'a trouvé hier matin complètement sans-dans un cellule. Verdict : Mort des suites d'intempérance.

Le journal anglais le *Spectator* contient ce qui suit :

" Nous disions, il y a quelque temps, qu'il se présentait une sérieuse difficulté au moment de la nomination du président de la République française. Si le président était élu à une majorité, quelle serait sa position vis-à-vis de l'Assemblée ? Il est remarquer que l'Assemblée n'est pas seulement législative, mais elle constituante ; que la Constitution n'est pas encore promulguée ; que les lois organiques en sont peut-être à la partie la plus importante, et qu'elles peuvent être faites de manière à tenir constamment en échec le pouvoir exécutif. Comment aussi concilier la coexistence de ces deux pouvoirs souverains, tous les deux le résultat du suffrage universel ? Cette difficulté, qui avait d'abord passé inaperçue, apparaît maintenant à tous les yeux, et dans cette détermination irrégulière des pouvoirs, on peut déjà découvrir la source de conflits inévitables.

" Peut-être eût-il mieux vaut que la question fût ajournée jusqu'après l'achèvement de l'œuvre de la Constitution. Nous croyons que cela aurait mieux vaut pour la consolidation de la République elle-même. On ne peut nier que la forme républicaine de gouvernement ne soit plus moins que populaire en France ; elle est insultée comme un coup de tonnerre sur une nation surpriseuse pays n'est pas-mûr. Une monarchie aurait pu changer bien des choses ; l'opinion publique aurait pu prendre un nouveau pli, s'habituer lentement au nouvel état de choses. Mais l'esprit français est éminemment impatient théorie. Le Français aime la nouveauté ; et du moment que la pomme d'or est à sa portée, il la mûrit avidement, dût-il arracher la branche et tuer l'arbre. Appelé soudainement à l'exercice de sa souveraineté individuelle, le peuple en jouissant d'emporter le pouvoir inconnu et impossible, cette épée à double tranchant qui peut dépouiller une armée de suicide. " Le dé est jeté, comme l'a dit Lamartine dans un moment d'égarement et toutes les ambitions individuelles sont en mouvement, chacune brûlant de tenter la fortune et de tirer son numéro à cette grande loterie."

—Le dernier recensement des voitures de Paris, fait par ordre de la préfecture de police, a donné les chiffres suivans :

Voitures de place de vingt-quatre, 3,444 ; diligences des environs de Paris et de bons, 4,000 ; cabriolets bourgeois, 6,000, [illegible] maîtres, 15,000 ; voitures diverses à différens usages, 32,264. Eg tout : 60,848.

La recette moyenne des 3,444 voitures de place est de 69,525 fr. par jour.

Ces 60,848 voitures attelées les unes à la suite des autres, donnent une longueur totale de trente cents lieues ...

La statistique officielle des accidens dont les chevaux et les voitures sont la cause dans Paris, a fourni une moyenne annuelle de 309,24 morts et 365 blessés, juste par jour.

Les Omnibus, l'avoiture, Hirondelles et autres voitures de transport en commun, dénombrent trente-six lignes ; ces voitures sont au nombre de 387 ; elles ne sont point comprises dans les 3,444 dont il est déjà question, et qui porte le nombre total des voitures publiques dans Paris à 3,831.

EXTRAITS DU CORSAIRE.

Beum ! Beum ! Beum !

Sonde ! Magnétisme ! Tu Deum ! Allelouia !

Pour notre tourment ! Un conflit vient de prévenement à la ville et au monde. L'embarras des trente-six dominoes de pâtes, et de parmiles se [illegible] ...

Alors il fallait vraiment le jeter, quand il obligeait le régiment à Paris pendant le calme d'un fait entendre. La population [illegible] dans les annales des [illegible]. Les uns prétendent que [illegible] ... [illegible] ... [illegible] ...